

Programme de contestation judiciaire – Droits de la personne

Formulaire de demande de financement – Litige – Procès/Première instance

Le masculin grammatical est utilisé de façon inclusive et fait référence au genre humain dans toutes ses dimensions.

Nom du demandeur de financement :	
--	--

Coordonnées du demandeur :

Adresse :	
Téléphone :	
Adresse courriel :	
Pronoms à utiliser dans les communications (optionnel):	

Date de soumission de la demande :	
Date alternative de prise d’effet du financement (si souhaitée) :	

Expliquez brièvement les circonstances qui nécessitent une date de financement autre que la date à laquelle le PCJ a reçu votre demande :

Cochez la case qui s’applique à vous :

- Vous êtes une **personne** dont les droits de la personne visés par le PCJ ont pu être violés
- Vous êtes un **groupe** dont les droits de la personne visés par le PCJ ont pu être violés
- Vous êtes un **organisme à but non lucratif** qui représente une personne ou un groupe dont les droits de la personne visés par le PCJ ont pu être violés

Avez-vous reçu du financement du PCJ pour l’élaboration d’une cause type dans le même dossier?

- Oui Non

Si oui, indiquez le numéro de dossier du PCJ pour l’élaboration :	
---	--

- **Veillez noter que votre dossier d’élaboration de cause doit être complété avant qu’une décision puisse être rendue pour cette demande de financement. Veuillez nous fournir une copie de vos rapports finaux pour votre dossier d’élaboration de cause.**

Avez-vous déposé des documents auprès d'une cour ou d'un tribunal afin d'initier votre cause?

- Oui Non

*Si oui, veuillez nous fournir une copie des documents déposés auprès de la cour ou du tribunal.

Cochez la case ou les cases indiquant les droits de la personne financés par le PCJ s'appliquant à votre demande :

- Article 2 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (libertés fondamentales, y compris la liberté de conscience et de religion, d'expression, de réunion pacifique et d'association)
- Article 3 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (droits démocratiques)
- Article 7 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne)
- Article 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (droit à l'égalité)
- Article 27 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (multiculturalisme)
- Article 28 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (égalité des sexes)

Décrivez les options de financement que vous avez explorées et votre besoin d'un soutien financier pour mener votre cause.

Avez-vous consulté ou prévoyez-vous consulter un avocat pour ce dossier? Si oui, veuillez décrire toute forme d'assistance juridique que vous avez obtenue, et nous indiquer si un avocat vous a assisté dans la préparation de la présente demande (veuillez noter que l'assistance d'un avocat n'est pas requise pour soumettre une demande de financement).

Décrivez les faits et les questions de droit de votre cause ainsi que vos arguments juridiques.

Décrivez comment votre cause est une cause type qui a le potentiel de faire valoir et de clarifier l'un des droits de la personne visés par le PCJ.

Décrivez comment votre cause revêt une importance nationale.

Le PCJ ne peut financer que les contestations en droit de la personne contre les lois, les politiques ou les pratiques fédérales. Décrivez comment votre cause satisfait ce critère.

Formulaire de prévisions budgétaires – Litige – Procès/Première instance

Veillez noter que le Formulaire de prévisions budgétaires est obligatoire pour tous demandeurs. Le Comité d’experts n’examinera pas les demandes qui ne sont pas accompagnées du Formulaire de prévisions budgétaires complété.

Dans la première colonne, veuillez indiquer la somme des dépenses prévues dans chaque catégorie pour le litige, même si le total est supérieur au montant demandé du PCJ. Dans la seconde colonne, veuillez indiquer le montant de financement demandé au PCJ dans chaque catégorie (la somme ne peut pas dépasser le maximum disponible*) :

Catégories de dépenses admissibles**	Somme des dépenses prévues	Financement demandé au PCJ
Frais juridiques (recherche, rédaction, preuve, etc.)	\$	\$
Coûts liés à l’audience	\$	\$
Frais externes (consultants, preuve d’experts, etc.)	\$	\$
Débours (copies, transcription, frais judiciaires, etc.)	\$	\$
Frais administratifs (voyage et hébergement, etc.)	\$	\$
Autres coûts liés au procès	\$	\$
Total	\$	\$

Les demandeurs doivent déclarer toutes autres sources de financement ou de contribution qu’ils ont reçus ou qu’ils comptent recevoir pour le litige. Veuillez indiquer toutes sources de contribution autre que le PCJ :

Sources de financement (autres que le PCJ)	Contribution pécuniaire	Contribution en nature
	\$	\$
	\$	\$
	\$	\$
	\$	\$
	\$	\$
	\$	\$
	\$	\$
Total	\$	\$

*Le montant maximum disponible pour le litige – procès/première instance est de 200 000 \$.

**Pour une liste détaillée de dépenses admissibles, veuillez consulter les [Lignes directrices](#).

Sondage : Niveau de satisfaction concernant les services du PCJ (facultatif)

Comment avez-vous entendu parler du PCJ?

- Internet
- Annonce ou publicité imprimée
- Dépliant ou brochure
- Bouche à oreille
- Autre

Avez-vous trouvé toute l'information recherchée sur le site Web du PCJ?

- Oui
- Non
- L'information était partielle

L'information sur le site Web est-elle facile à trouver?

- Oui
- Non
- J'ai eu de la difficulté à trouver l'information

L'information sur le site Web est-elle facile à comprendre?

- Oui
- Non
- J'ai eu de la difficulté à comprendre certaines informations sur le site Web

Est-ce que le personnel du PCJ a bien répondu à vos questions?

- Oui
- Non
- Partiellement
- Je n'ai pas posé de question

Comment pouvons-nous améliorer le site Web du PCJ ?

Comment pouvons-nous améliorer nos services?

Pour nous permettre de mieux vous servir, merci de nous faire part de vos commentaires et suggestions.